

Les faits du jour en région

[Imprimer](#)

27.02.2006 © Charente Libre
 Droits de reproduction et de diffusion réservés

Usage strictement personnel

27.02.2006

Eoliennes sous vents contraires à Saint-Crépin

Saint-Crépin, en Charente-Maritime, a six éoliennes au dessus la tête depuis deux ans. Un site de référence pour les promoteurs et les opposants des sept projets charentais

Richard TALLET

De loin, les six éoliennes de Saint-Crépin, entre Saint Jean d'Angély et Rochefort, en Charente-Maritime, ont des allures de géants filiformes. 118,5 mètres de haut. Des structures effilées de 6,3 tonnes, dotées de pales de 77 mètres de diamètre. Une bonne idée du visage que pourrait prendre la campagne de Saint-Fraigne, en Charente. Un projet similaire y est à l'étude. L'enquête publique se termine demain (voir encadré).

Il y a sept projets de parcs éoliens en Charente. Saint-Fraigne, est le plus avancé. Le long de la nationale, à Aussac-Vadalle, un mât de mesure trahit le rêve communal. Une demande de permis de construire a été déposée. Idem pour Salles-de-Villefagnan et Xambes-Vervant. Réparsac, Saint-Laurent-des-Combès et Marcillac-Lanville n'en sont encore qu'au stade de la prise de renseignements. Du grain à moudre pour l'association «Vent pire», systématiquement opposée aux champs d'éoliennes à proximité des habitations.

Cette situation, Saint-Crépin l'a vécue, il y a quatre ans, et la vit encore. Claude Marchais, le maire de la petite commune où est implanté le seul parc éolien de la région, ne s'est pas fait que des amis. «*Tout le conseil municipal était d'accord au départ*». Mais dès la première réunion publique, deux administrés ont pris les armes. Depuis, le premier adjoint «*a viré sa cuti*», entraînant dans son sillage une poignée de réfractaires.

«*Elles sont trop près*», décrit Christian Charrier, agriculteur opposant de la première heure. Sa maison est distante de 900 mètres. «*Ce n'est pas moi le plus gêné par le bruit des génératrices et des ventilateurs du transformateur*». Un boucan qui ne l'empêche pas de dormir, «*mais quand je suis réveillé la nuit, je les entends*». Une présence agaçante pour toute la famille qui reprend à l'unisson les arguments du père. «*Un quart de la population est emmerdé*».

La télé brouillée

«*Je suis favorable au principe*», corrige le premier adjoint, Philippe Gorron. Sa bâtie domine le hameau d'Azay, «*le plus touché par le bruit. Il aurait fallu prendre plus de temps. J'aurais préféré qu'on soit la deuxième commune de la région et qu'on réfléchisse plus à l'implantation*».

L'impact sur la réception des ondes télé fait aussi grincer les dents des «antis». «*France Eolienne a équipé les 25 maisons perturbées avec des paraboles pour régler le problème*», plaide le maire en affichant l'image de la transparence. «*Il reste des foyers gênés et qui n'ont pas été équipés*», rétorque le premier adjoint... directement concerné.

«*De temps en temps, l'image saute*», relativisent Elodie Babin et Steve Bouffet. Le jeune couple vit dans la maison la plus proche. La première éolienne est à 500 mètres de la baie vitrée de leur salon. Et ils ne semblent pas plus dérangés que ça. «*Notre bébé dort très bien*». Ils ont emménagé ici alors que le parc était déjà en activité. «*Ça ne nous a pas fait hésiter du tout. Si j'avais dû acheter, ça ne m'aurait pas empêché de signer*», assure le papa. «*Je préfère ça à des pylônes électriques*», ajoute sa compagne.

Dans la maison voisine, Jérôme Da Fonseca et Nadia Martin tiennent le même discours. «*Et nous sommes plus près que le premier adjoint*», lance la jeune femme avec une pointe d'ironie. Les deux couples doivent tendre l'oreille pour percevoir le bruit dans la journée. La nuit, le ronronnement est perceptible, «*mais pas nuisible*. On



Christian Charrier n'accepte toujours pas les six éoliennes voisines de son exploitation. Il se plaint des nuisances sonores

Reproduction interdite



Le maire de Saint-Crépin en compagnie d'un couple de Villejésus, M. et Mme Chauvaud, venu se rendre compte sur place des nuisances du parc photos Phil Messelet

Reproduction interdite

entend plus le vent». «La nuit, les deux éoliennes les plus proches sont arrêtées», certifie le maire.

Michel Rollier est chasseur. En vadrouille sur le chemin qui borde le champ, il flaire que les râleurs sont «jaloux des propriétaires des parcelles qui touchent 25.000 francs par an».

Une image positive

Au bout du chemin, au pied des éoliennes, une voiture immatriculée 16 se gare. M. et Mme Chauvaud, de Villejésus, sont venus se rendre compte de visu. Une aubaine, le maire de la commune est présent. La discussion s'engage. «*Au début, elles faisaient du bruit*», ne cache pas Claude Marchais. «*10 à 12 décibels de plus que le niveau sonore normal. France Eolienne a fait des aménagements*». Et selon l'élu, le problème est réglé. Il évoque des études, des mesures. Toutes contestées par les opposants. «*Dire que 30 décibels ça empêche de dormir, c'est de la mauvaise foi*», ajoute le maire, visiblement lassé de cette guéguerre.

Au pied de l'éolienne, le bruit ressemble au feulement d'un avion très haut dans le ciel, ponctué par le fouettement provoqué par le passage des pales devant le pylône blanc. Mais le souffle d'air marin est beaucoup plus intense. Et le bruit mécanique «*ne couvre même pas la conversation*», remarque le couple de Villejésus.

Pour les détails techniques, les panneaux explicatifs résument: coût du parc: 13 millions d'euros; il fournit 9 mégawatts par heure en moyenne, soit l'équivalent des besoins de 9.000 foyers hors chauffage. «*Mais les éoliennes sont un peu moins puissantes que celles envisagées à Saint-Fraigne*», remarque le Charentais.

Pour le maire, l'opération est très positive. En plus des 60.000 € de taxe professionnelle que va rapporter le parc pour 2005, les retombées en terme d'image sont très positives. «*Pendant les travaux, il y avait un monde affolant le week-end*». Aujourd'hui, le site attire les touristes mais aussi des étudiants, des écoles, d'autres municipalités. D'ailleurs, la commune a pris soin de flécher pour que tous les curieux puissent accéder au site.

[Imprimer](#)

27.02.2006 © Charente Libre

Droits de [reproduction](#) et de [diffusion](#) réservés

Usage strictement personnel